

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

**33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT**



**N° D2019-147**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 17 décembre 2019**

L'an deux mil dix-neuf le dix-sept du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, convoqué suite à l'absence du quorum de la séance du Conseil Communautaire du mardi 10 décembre 2019 à Assais les Jumeaux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**17 présents + 4 pouvoirs (21 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Viviane CHABAUTY,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT (départ de Mme NOLOT)
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

**4 pouvoirs :**

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Frédéric LIAIGRE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Jean-Michel PROUST a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

**Excusé (e) s :** Lucette ROCHER, Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Mathias DIXNEUF, Céline PIGNON, Maryse BARIGAULT, Frédéric LIAIGRE, Jean-Michel PROUST

**Jacques ROY a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 11 décembre 2019

**MEDIATHEQUE**

**Conventions avec les associations Radio Val d'Or et S'Il vous plait**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver les termes de la convention telle que jointe en annexe,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette convention.

A Airvault, le 17 décembre 2019  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20191231-77-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48



## CONVENTION

### **Proposition de partenariat entre la Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet et l'Association Radio Val d'Or**

### **Programme animation culturelle année scolaire 2019-2020**

Entre

**Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet (CDC AVT),  
Service Médiathèque**

33, place des Promenades 79600 Airvault,

Représentée par Mr Olivier FOUILLET

En qualité de Président.

Et

**Association Radio Val d'Or**

14, rue de l'Aumônerie

79600 Airvault

Représentée par Mr Olivier BAST

En qualité de Président.

La **Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet** a pour mission de fournir une offre d'action culturelle et de promotion du livre à tous les publics de son territoire. C'est dans ce cadre qu'elle propose de mettre en place un *projet d'animation culturelle* sur l'année scolaire 2019-2020, auprès des jeunes du **Collège Ste Agnès** et de la **MFR de St-Loup Lamairé**.

**Pour mener à bien une action spécifique autour du théâtre, la médiathèque a souhaité créer un partenariat avec Radio Val d'Or.**

#### **ART 1 OBJECTIFS DU PROJET**

- Favoriser les partenariats avec les acteurs locaux de la jeunesse.
- Favoriser l'ouverture d'esprit des collégiens en matière de lecture et d'expression artistique en générale.
- Favoriser la rencontre entre les jeunes, les artistes et leurs pratiques artistiques.
- Éduquer aux médias et en particulier la radio.
- Susciter l'esprit critique des jeunes en vue de leur construction en tant que futurs citoyens
- Mélanger les publics autour d'une animation.

#### **ART 2 DESCRIPTION DU PROJET**

Un mini parcours de découverte artistique sera proposé aux jeunes de 3<sup>ème</sup> autour de la création théâtrale de la Compagnie professionnelle L'OUVRAGE, qui s'intitule « les Embellies ». Cette création est soutenue par le Théâtre de Thouars et sera programmée les 12 et 13 mars 2020 à Thouars.

Il s'agit d'un projet transversal permettant aux jeunes d'être sensibilisés au champ artistique du théâtre mais aussi à une découverte de la radio.

#### **« L'art de ne rien faire » : débat philo / découverte de l'art théâtral**

Sur le thème : l'art de ne rien faire, les élèves sont invités à :

- Découvrir l'art théâtral (rencontre avec la metteure en scène ou un comédien + visionnage d'un spectacle)
- Appréhender l'oralité : exprimer son opinion, ses idées, construction de l'esprit critique (atelier encadré par un comédien professionnel + atelier / débat)
- Aborder les médias à travers la visite d'une radio et l'enregistrement d'une émission sur site

Cette action met en mouvement l'équipe de la médiathèque, la radio Val d'Or, la Cie L'Ouvrage et le théâtre de Thouars.

#### **ART 3 ENGAGEMENT DES PARTIES**

En qualité de coordinateur du projet, la **Médiathèque** s'engage à proposer aux élèves un mini parcours de découverte artistique comprenant :

- Une rencontre avec un metteur en scène
- Un atelier de pratique sur l'oralité
- Un temps de débat enregistré à la radio sur la thématique du spectacle Les Embellies, à savoir « l'art de ne rien faire »
- La venue au spectacle « Les Embellies » sur la base du volontariat au théâtre de Thouars
- Le suivi avec l'équipe enseignante des établissements partenaires

En qualité de partenaire du projet **Radio Val d'Or** s'engage :

- A prendre en charge l'animation d'un débat philo en lien avec un agent de la médiathèque et un professionnel du théâtre de Thouars
- A accueillir les élèves sur le projet à la radio sur un temps de débat et d'enregistrement et leur faire découvrir ce medium spécifique et local.

Les deux parties s'engagent à respecter les objectifs et conditions ci-dessus.

À Airvault,

Le,

Pour la CDC AVT  
Le Président  
Olivier Fouillet

Pour Radio Val d'Or  
Le Président

Préfecture

079-200041416-20191231-77-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48



## CONVENTION

### **Proposition de partenariat entre la Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet, l'Association S'il vous plait et l'association L'Ouvrage**

#### **Programme animation culturelle année scolaire 2019-2020**

Entre

**Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet (CDC AVT),**

**Service Médiathèque**

33, place des Promenades 79600 Airvault,

Représentée par Mr Olivier FOUILLET

En qualité de Président.

D'une part,

**ET**

**Association S'il vous plait**

5 Bd Pierre Curie – 79000 Thouars

Représentée par Mr Frédéric BRANCHU

En qualité de Directeur.

Ainsi que

**Association L'Ouvrage**

4 Rue des Ursulines - 79100 Thouars

Représentée par Jean-Philip FOREST-FORTIN

En qualité de Président

D'autre part,

La **Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet** a pour mission de fournir une offre d'action culturelle et de promotion du livre à tous les publics de son territoire. C'est dans ce cadre qu'elle propose de mettre en place un *projet d'animation culturelle* sur l'année scolaire 2019-2020, auprès des jeunes du **Collège Ste Agnès** et de la **MFR de St-Loup Lamairé**.

**Pour mener à bien une action spécifique autour du théâtre, la médiathèque s'appuie pour la 1<sup>ère</sup> fois sur les moyens et l'expertise du Théâtre de Thouars.**

## **ART 1 OBJECTIFS DU PROJET**

- Améliorer et développer l'accueil des adolescents à la médiathèque.
- Favoriser les partenariats avec les acteurs locaux de la jeunesse.
- Favoriser l'ouverture d'esprit des collégiens en matière de lecture et d'expression artistique en générale.
- Favoriser la rencontre entre les jeunes, les artistes et leurs pratiques artistiques.
- Accompagner les jeunes en situation de difficulté de lecture.
- Sensibiliser les adolescents au spectacle vivant et plus particulièrement le théâtre.
- Éduquer aux médias et en particulier la radio.
- Susciter l'esprit critique des jeunes en vue de leur construction en tant que futurs citoyens
- Mélanger les publics autour d'une animation.

## **ART 2 DESCRIPTION DU PROJET**

Un mini parcours de découverte artistique sera proposé aux jeunes de 3<sup>ème</sup> autour de la création théâtrale de la Compagnie professionnelle L'OUVRAGE, qui s'intitule « les Embellies ». Cette création est soutenue par le Théâtre de Thouars et sera programmée les 12 et 13 mars 2020 à Thouars.

Il s'agit d'un projet transversal permettant aux jeunes d'être sensibilisés au champ artistique du théâtre mais aussi à une découverte de la radio.

### **« L'art de ne rien faire » : débat philo / découverte de l'art théâtral**

Sur le thème : l'art de ne rien faire, les élèves sont invités à :

- Découvrir l'art théâtral (rencontre avec la metteuse en scène ou un comédien + visionnage d'un spectacle)
- Appréhender l'oralité : exprimer son opinion, ses idées, construction de l'esprit critique (atelier encadré par un comédien professionnel + atelier / débat)

- Aborder les médias à travers la visite d'une radio et l'enregistrement d'une émission sur site

Cette action met en mouvement l'équipe de la médiathèque, la radio Val d'Or, la Cie L'Ouvrage et le Théâtre de Thouars.

### ART 3 ENGAGEMENT DES PARTIES

En qualité de coordinateur du projet, la **Médiathèque** s'engage à proposer aux élèves un mini parcours de découverte artistique comprenant :

- Une rencontre avec un metteur en scène
- Un atelier de pratique sur l'oralité
- Un temps de débat enregistré à la radio sur la thématique du spectacle Les Embellies, à savoir « l'art de ne rien faire »
- La venue au spectacle « Les Embellies » sur la base du volontariat au théâtre de Thouars
- Le suivi avec l'équipe enseignante des établissements partenaires

En qualité de partenaire du projet, **l'Association S'il vous plait** s'engage :

- A prendre en charge le coût d'heures d'ateliers auprès des élèves.
- A participer avec la médiathèque et Radio Val d'Or à un atelier-débat enregistré à la radio, participation d'une médiatrice.
- A fournir l'accès au spectacle au théâtre

En qualité de partenaire du projet, **l'Association L'Ouvrage** s'engage :

- Sur des actions artistiques à destination de collégiens de Ste Agnès et de la Maison Familiale et Rurale de Saint-Loup Lamairé
- Sur des actions / rencontres auprès de résidents de la Maison de retraite de Saint-Loup Lamairé
- A proposer à la médiathèque et à la maison de retraite 2 séances de sa **Lecture / spectacle Premiers montages** le 3 février 2020.



## ART 5 BUDGET

### Budget prévisionnel « l'art de ne rien faire »<sup>1</sup>

	Prévisionnel (estimation)	Participation du théâtre	Participation CDC AVT	RVO	Participation Coll. St Agnès	Participation MFR St Loup
Estimations Interventions artistiques *	720,00 €	360,00 €	180,00 €		90	90
Animation Débat-philo et visite RVO		Médiatrice culturelle du théâtre	Agent de la médiathèque	Personnel de la Radio	Professeur de français	Monitrice de la MFR
Spectacle au théâtre de Thouars **	4,00 €/ personne** (estimation 112 €)		2,00 € / élève (estimation 56 €)		2,00 € / élève (estimation 56 €)	
<b>TOTAL*</b>	<b>832,00 €</b>	<b>360,00 €</b>	<b>236,00 €</b>		<b>146,00</b>	<b>90,00</b>

\* Hors frais de restauration et de déplacements des artistes

\*\* sur la base du volontariat pour les élèves du collège Ste Agnès (estimation faite avec la totalité du groupe classe – soit 28 élèves)

1- Le budget sera revu au réel après réalisation du projet.

En sus la médiathèque prendra également en charge les frais artistique et d'accueil de la lecture spectacle « Premiers montages » du 3 février 2020

Les parties s'engagent à respecter les objectifs et conditions ci-dessus.

À Airvault, le

Pour la CDC AVT  
Le Président  
Olivier Fouillet

Pour L'association S'il vous plait  
Le Directeur  
Frédéric Branchu

Pour l'Association L'ouvrage  
Le Président  
Jean-Philip FOREST-FORTIN

Préfecture

079-200041416-20191231-77-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48